

ANNEXE 1 : Nature des Données à caractère personnel qui sont traitées et finalités du traitement

A. Nature des Données à caractère personnel

De manière générale : toutes les données qui, du fait de dispositions légales, réglementaires ou conventionnelles, sont enregistrées dans le cadre de l'administration des salaires et la gestion du personnel et qui se rapportent aux éléments suivants :

- Statut des travailleurs et chefs d'entreprise sur les plans social, fiscal et du droit du travail ;
- Tous les éléments de rémunération, les indemnités et avantages du fait de l'occupation du personnel, en ce compris leur paiement et leur évolution ;
- Prestations et absences des travailleurs et leur interprétation ;
- Divers autres aspects de l'administration du personnel qui sont confiés au Prestataire de services (p. ex. dans le cadre de l'assurance accidents de travail, d'assurances extra-légales...).

Concrètement, les Données à caractère personnel suivantes peuvent être traitées de manière non limitative par le Sous-traitant :

- Coordonnées des personnes de contact : nom et prénom, numéro de téléphone, numéro GSM, adresse e-mail ;
- Données d'identification des travailleurs (ouvriers, employés, étudiants, apprentis, chefs d'entreprise, prépensionnés) : nom et prénom, adresse, numéro de registre national ;
- Données d'adresse : rue, numéro de maison, commune ;
- Numéro de téléphone (privé et professionnel), numéro de GSM (privé et professionnel), adresse e-mail (privée et professionnelle) ;
- Langue ;
- Sexe ;
- Date et lieu de naissance ;
- Handicap ;
- État civil, nom du partenaire, nombre de personnes à charge, nom des enfants ;
- Données financières : données sur le numéro de compte bancaire ;
- Saisie sur salaire : nature, montant, créanciers ;
- Diplôme obtenu ;
- Données liées à l'occupation : début et fin, type de contrat de travail (ouvrier, employé, étudiant...), durée du travail, horaire, fonction, catégorie salariale, reprise du travail avec l'accord du médecin-conseil ;
- Données salariales : salaire horaire/mensuel, avantages extra-légaux, données sur la voiture de société, primes, etc. ;
- Réductions ONSS ;
- Raison de la sortie de service, indemnité de préavis ;
- Prestations et absences, heures supplémentaires ;
- Nature de la suspension du contrat de travail : maladie, accident de travail, petit chômage, congé parental, crédit-temps, détention provisoire, chômage temporaire ;
- ...

B. Finalités du traitement

Les Données à caractère personnel susmentionnées sont traitées par le Sous-traitant avec les finalités potentielles suivantes, en fonction des besoins de l'affilié et/ou des conventions avec l'affilié :

- Communication écrite et orale avec les personnes de contact désignées par l'affilié ;

- Fourniture de conseils en matière de gestion du personnel, d'administration des salaires et de calcul des salaires des travailleurs et chefs d'entreprise de l'affilié, et exécution des opérations y afférentes ;
- Établissement et envoi de déclarations résultant de l'administration des salaires aux instances officielles (notamment ONSS, fisc, ONEM...);
- Transmission des données résultant de l'administration des salaires à des prestataires de services avec lesquels l'affilié entretient une relation professionnelle et désignés en tant que tels par ce dernier (p. ex. assureur accidents de travail, comptable) ;
- Traitement de données dans le cadre de l'analyse, la conception, l'implémentation et l'optimisation d'applications logicielles ;
- ...

Ces traitements sont effectués sur base de dispositions légales, réglementaires et conventionnelles au niveau régional, fédéral et international en matière de droit du travail, de sécurité sociale et de fiscalité (contrats de travail individuels, conventions collectives de travail et règlements de travail y compris).